

4.

1968-1969

	Nombre de producteurs	Montant du paiement \$
Î. P.-É.	763	120,784.13
N.-É.	1,138	106,616.09
N.-B.	825	120,346.22
Québec	5,343	1,039,347.98
Ontario	3,693	654,856.39
Man.	4,996	578,551.67
Sask.	10,141	924,432.85
Alb.	7,624	868,956.34
C.-B.	267	32,009.41
Canada	34,790	4,445,901.08

5. Le 22 mars 1967

Le 29 mars 1968

Le 31 mars 1969

LA FORMATION DES COOPÉRATIVES EN UNE BANQUE DE FINANCEMENT D'HABITATIONS

Question n° 1931—M. Beaudoin:

Tient-on actuellement des discussions en vue de créer des coopératives qui formeraient une banque de financement d'habitations, comme le recommande le rapport de la Commission d'étude Hellyer?

L'hon. James Richardson (ministre suppléant de l'Habitation): Des discussions ont été tenues avec les représentants du Comité national du travail et de la coopération au sujet de la fondation d'une banque de financement d'habitations conçue en vue de fournir l'aide technique par l'entremise des associations régionales de logement au service des groupes à revenu moyen ou faible.

Bien que la disponibilité de fonds hypothécaires fasse présentement l'objet de recherches constantes, aucune mesure n'a été prise en vue de créer de nouvelles formes d'institutions préteuses.

LE RETOUR DES MÉDAILLES DU CENTENAIRE

Question n° 1932—M. Robinson:

1. Combien des médailles du Centenaire qui ont été décernées ont été renvoyées au gouvernement? Seront-elles décernées à d'autres Canadiens et, dans l'affirmative, quels seront les récipiendaires?

2. Toutes les médailles du Centenaire ont-elles été remises et, dans la négative, combien en reste-t-il à distribuer et quels critères applique-t-on pour cette distribution?

3. Quels sont les groupes ou formations militaires qui n'ont pas reçu de médailles du Centenaire et pourquoi ne leur en a-t-on pas décerné et serait-ce parce que ces groupes ou formations ne comportaient pas: a) d'officiers, b) de sous-officiers, c) d'hommes qui en soient dignes?

4. Les médailles du Centenaire ont-elles été décernées à des formations militaires en fonction de l'effectif réel, ou de l'effectif théorique?

5. Y a-t-il des unités de milice au Canada dont les officiers ont reçu plus de trois médailles du Centenaire et, dans l'affirmative, lesquelles?

6. Toutes les médailles du Centenaire attribuées à la milice ont-elles été décernées et, dans la négative, combien en reste-t-il encore à distribuer?

M. Yves Forest (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Le ministère de la Défense nationale et le ministère du Secrétariat d'État m'informent comme suit: 1. Onze médailles du Centenaire ont été retournées. Elles n'ont pas été décernées à d'autres personnes; elles sont gardées en réserve et serviront à remplacer les médailles qui pourront être perdues.

2. L'attribution des médailles du Centenaire est terminée.

3, 4 et 5. Voir la réponse à votre question n° 737 dans le hansard du 25 novembre 1968, aux pages 3125-3126, et la réponse supplémentaire déposée le 15 janvier 1969 (se référer à la page 590 des Procès-verbaux).

6. Oui.

LE PROGRAMME DE RÉSORPTION DE FÉCULE

Question n° 1948—M. MacDonald:

1. Quel sera l'effet probable du programme de résorption des excédents de pommes de terre par la fabrication de fécula, annoncé par le ministre de l'agriculture le 21 mars, sur les producteurs de pommes de terre de l'île du Prince-Édouard?

2. Quelle est la quantité de pommes de terre qui sera achetée aux producteurs de l'île du Prince-Édouard et quel prix peuvent-ils en attendre?

3. Quelle autre assistance prévoit-on afin d'aider à cet égard les producteurs de pommes de terre de l'île du Prince-Édouard?

L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture): 1, 2 et 3. Les stocks de pommes de terre en entrepôt dans les provinces Maritimes dépassaient la moyenne quinquennale, ce qui a fait baisser les prix payés aux producteurs. Un programme de résorption des excédents par la production de fécula a été autorisé en vertu de la loi sur la stabilisation des prix agricoles comme moyen de retirer des pommes de terre du marché et d'accroître les prix payés aux producteurs dans les provinces Maritimes. Le marché est minutieusement surveillé mais il n'existe aucun plan courant pour d'autres formes d'assistance.

LE MATÉRIEL CONTRE LES INCENDIES À L'AÉROPORT DE SEPT-ÎLES

Question n° 1953—M. McCleave:

1. Est-il exact qu'un incendie a détruit un «Viscount» d'Air Canada à Sept-Îles récemment, et dans l'affirmative, de quel matériel le ministère des Transports disposait-il à l'aéroport de Sept-Îles pour lutter contre les incendies?

2. Les véhicules utilisant de la mousse étaient-ils tous chargés de mousse à pleine capacité au moment de l'incendie, et sinon, quelle quantité contenaient-ils et quelles quantités auraient-ils pu contenir.